Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 12 novembre 2026 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 octobre 2026
2. Application de l'article 60 du RGCC - Mandat de paiement 1483 - Exercice 2026
3. Application de l'article 60 du RGCC - Mandat de paiement 1484 - Exercice 2026
4. Budget Exercice 2026 - MB02 - Approbation
5. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercice 2027
6. Centimes additionnels au précompte immobilier – exercice 2027
7. Budget 2026 de la Fabrique d'Eglise de Lacuisine - Approbation
8. Acquisition d'un terrain à Sainte-Cécile
9. Acquisition d'un tracteur avec broyeur pour les forestiers - Approbation des conditions
10. Acquisition d'engrais et de terreau - Admission de la dépense

HUIS CLOS

11. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 17P et Professeur de philosophie et citoyenneté pour 7P - à partir du 24/08/2026 jusqu'au 02/07/2027 inclus

12. Ratification - Désignation d'un Professeur d'éducation physique pour 15P - Du 24/08/2026 au 02/07/2027 inclus

13. Ratification - Désignation d'un Professeur d'éducation physique pour 2P à l'école de Lacuisine - à partir du 24/08/2026 jusqu'au 02/07/2027 inclus

14. Ratification - Désignation d'un Instituteur primaire pour 6P de reliquat à l'école de Muno - à partir du 24/08/2026 jusqu'au 02/07/2027 inclus

15. Ratification - Demande d'un Professeur d'anglais pour 10P, congé pour une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédent la pension de retraite de type 4 (à mi-temps) - à partir du 01/09/2026

16. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Professeur d'anglais 8P et Institutrice primaire pour 1P Fla - Du 24/08/2026 au 02/07/2027 inclus

17. Ratification - Désignation d'une Enseignante, Professeur d'anglais pour 8P et Maitre de morale pour 3P - du 24/08/2026 au 02/07/2027 inclus

Communication(s)

18. Prise en charge sur fond propre - Traitement d'une Enseignante pour 8P d'anglais et 1P Fla primaire - du 24/08/2026 au 03/09/2026 inclus

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

Réjane STRUELENS Camille MAITREJEAN